

Compte rendu de la Réunion de conseil municipal en session ordinaire du 12 mars 2021

Étaient présents : Mme Catherine Viel, Maire ; M. Antoine Fouaux, 1^{er} Adjoint ; M. Damien Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mmes Noëlle Viel, Marcelle Choisnard, Sophie Giot, Nathalie Lemanissier, Sandrine Lelegard ; M. Antoine Cottin

Était absent excusé : M. Claude Antheaume

Pouvoir : M. Claude Antheaume à Mme Marcelle Choisnard

.La séance est ouverte par Mme le Maire à 19h05

Mme le Maire, après s'être assurée que le compte rendu du précédent conseil avait bien été reçu .par tous les conseillers procède à sa lecture

Il est relevé par le conseil qu'il manque dans les points à étudier en vue de la préparation du .budget 2021 les projets de tables de pic-nic ainsi que de terrain de pétanque

Mme le Maire présente au conseil Mme Julie Bourdin, présente dans le public, nouvelle secrétaire de mairie à Colombières. Le conseil lui souhaite unanimement la bienvenue et chacun des .conseillers prend la parole pour se présenter

I- Réparation de la hotte de la salle des fêtes

Mme le Maire présente au Conseil le devis des Couvreurs du Cotentin pour un montant de 600€, dans lequel figure la réparation des fuites de la hotte. Comme évoqué lors de la précédente réunion de Conseil, il convient également de procéder à la mise aux normes de la hotte, laquelle est à l'heure actuelle traversée de part en part par la charpente. Ce point est reporté à l'ordre du .jour du prochain Conseil, pour attendre le devis comprenant la remise aux normes de la hotte

II- Ratification de l'indemnité de rupture conventionnelle de Mme P. Menant

Madame le Maire demande à M. Antoine Cottin de bien vouloir présenter le calcul de l'indemnité .de rupture conventionnelle de Madame Menant, secrétaire de mairie de Colombières

M. Antoine Cottin présente au Conseil les conditions dans lesquelles a été conclue la rupture conventionnelle, ainsi que les modalités de calcul de l'indemnité. Le calcul tient compte de .l'ancienneté de Madame Menant ainsi que de la réduction de ses heures en cours d'année
Il est rappelé au Conseil que la rupture conventionnelle est prévue par la loi du 6 août 2019 et les .décrets pris pour son application

Il est fait lecture de l'article 2 du décret n°2019-1596 du 31 décembre 2019 qui pose les modalités .du calcul de l'indemnité plancher, tandis que l'article 3 fixe le plafond

.M. Antoine Cottin propose donc de voter une indemnité de 2500€

.La proposition est adoptée à l'unanimité

III- Virement de crédits budgétaires sur l'exercice 2020

M. Antoine Cottin présente au Conseil la nécessité de virer vers le chapitre 11 du budget de fonctionnement 2020 une somme permettant de régler une facture relative à l'achat et la pose de fenêtres pour le couvent en 2019, laquelle n'avait pas été réglée. Ce virement est nécessaire afin .de n'être pas en dépassement de crédit sur le chapitre 11 du budget 2020

M. Antoine Cottin propose au conseil de virer 3250€ depuis le chapitre 65 et 3250€ depuis le .chapitre 11

.La proposition est adoptée à l'unanimité

IV- Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil que la Mairie vient d'être informée d'une dette de la commune de 4000€ euros auprès du Trésor Public au titre de taxes foncières impayées en 2019. Elle informe également le Conseil de l'arrivée d'une facture au titre d'un abonnement EDF s'élevant .à 2400€ qui était restée impayée depuis 2019

.Mme Noëlle Viel demande à Mme le Maire où en sont les travaux du Calvaire
Madame le Maire indique que la croix a été réalisée par l'entreprise Jourdan, qui attend l'intervention des maçons pour la poser ; les maçons ne pouvant intervenir que par une météo .plus clémente

M. Damien Philippe, 2^{ème} Adjoint indique que le cantonnier vient de finir de repeindre les grilles .autour du calvaire, ainsi que celles du monument aux morts

M. Damien Philippe, 2^{ème} Adjoint informe le conseil que la réfection de la route près du lavoir a été terminée. Il a contacté l'intercom pour que l'entreprise qui est intervenue vienne réparer les dégâts qu'elle a occasionnée, notamment au niveau des bordures de trottoir ainsi que la grille .sur le bord de la départementale

Mme Nathalie Lemanissier demande à Mme le Maire comment s'est déroulée la rencontre avec .Madame la sous-préfète du Calvados lors de la venue de cette dernière à Colombières
Mme le Maire indique qu'elles ont fait le tour de la commune afin de déterminer quels travaux pourraient faire l'objet de subventions. Il est ressorti des échanges qu'il conviendrait d'être assez rapide pour les demandes de subventions. Celle-ci pourraient être élevées, et monter jusqu'à 80%, notamment pour des travaux dans la mairie. En principe, et à titre indicatifs, elles s'élèvent autour de 50 à 60%, et c'est d'ailleurs ce qui serait envisageable pour les fenêtres du couvent. Il faudra .donc faire un dossier pour le couvent et un second pour la mairie

.Mme le Maire fixe la prochaine réunion de Conseil au 9 avril 2021

Mme Sophie Giot demande si c'est à cette date que seront votées les priorités de travaux pour .2021

Mme le Maire indique que cette réunion sera l'occasion de voter le budget ainsi que les priorités
.des travaux

.L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h30

Antoine Cottin
Secrétaire de séance



Mme le Maire

